



**COMITE DE LA SOMME
DE TENNIS DE TABLE**

Procès-verbal

**De la réunion du Comité Directeur
Du 2 Septembre 2017**

Procès-verbal de la réunion des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 2 Septembre 2017, de 10h00 à 12h00, à la Maison des Sports, sous la présidence de Yves TATE.

Présents : DUBOIS Jean-Claude, DUPONT Sébastien, GACQUER Daniel, HUCLEUX Aline, OBRY Jean-François, RECOUPE Régis, REVAUX Romain, TATE Yves.

Invité : BRARD Philippe

Invité excusé : GUERIN Christian

1. Adoption du PV de la précédente réunion

Après quelques modifications, le PV de la réunion du 30 juin dernier est adopté à l'unanimité.

2. Communication du président et préparation de l'Assemblée Générale

Yves rappelle les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'après-midi.

- Daniel et Aline s'occuperont de l'accueil et du pointage des associations à 14h.
- Les enveloppes distribuées aux associations contiendront le « reflet 2017 », le bilan financier (à approuver en assemblée), les calendriers du championnat par équipes, les feuilles de rencontre, ainsi que les diplômes décernés au club vainqueur de sa poule, dans sa division et pour chaque phase. Le PV de l'AG 2016 a été envoyé par mail aux clubs qui en ont pris connaissance et devra aussi être approuvé par l'assemblée.
- On trouve aussi dans la pochette les feuilles de vote (la liste des candidats à l'élection complémentaire des 10 membres du comité directeur ainsi que le bulletin de vote du président).
- Le quorum est fixé à 66 voix sur un total de 130.
- En qualité de Président délégué, Yves dressera un bilan de la situation plutôt que le rapport d'activité traditionnel et laissera la parole à Régis pour l'aspect financier. Bernard NAUJOKS et Pierre WIDEHEM, commissaires vérificateurs, feront leur rapport.
- Quelques licences événementielles ont été enregistrées par le comité (5), sans savoir d'où elles viennent.

3. Commission sportive

Dispositions réglementaires nouvelles et relectures des règlements

Concernant cette nouvelle saison, le comité valide la possibilité pour les féminines de participer au niveau départemental du Critérium Fédéral, en les intégrant aux divisions départementales Garçons. Cette intégration est possible des catégories Poussines aux catégories Seniors. En seniors, elles intégreront la Départementale 2, avec le choix de pouvoir soit monter éventuellement en Départementale 1 Messieurs, soit faire valoir dès le deuxième tour leur participation de droit à l'échelon régional. Les échanges de points pour le classement individuel seront comptabilisés.

Yves souhaite que soit créée pour la saison prochaine une instance départementale de discipline. Parmi les candidats, Didier PIGOT, ancien élu de la ligue de Picardie et responsable de l'IRD, semble la personne la plus à même de créer cette instance.

Il est important aussi de rappeler notre formule du championnat par équipes, qui se déroule en poule unique. Le règlement de cette épreuve phare est parcouru rapidement pour d'éventuelles corrections. Il faudra donc modifier la participation des féminines, limitée à 2 par équipe jusqu'à la D2, mais à une féminine de D1, afin de respecter le règlement de l'échelon supérieur (R4) comme le prévoient les règlements fédéraux.

Il faudra aussi modifier la participation des benjamin(e)s, qui est de droit sans surclassement ni participation aux échelons nationaux du critérium. Seuls les poussins ne peuvent pas participer au championnat adulte.

Pour rappel, le championnat jeune et féminin se joue par équipe de 3, en groupe unique. Les filles sont autorisées à jouer sur la même journée en championnat féminin et masculin.

Attribution des compétitions départementales

Daniel présente les candidatures reçues par le secrétariat concernant les compétitions départementales. Les membres font un choix équilibré en fonction des candidatures. Certaines compétitions ne sont pas attribuées, Daniel s'occupera de démarcher les clubs au cas par cas en fonction des besoins de chaque compétition, notamment en ce qui concerne les tours du Critérium Fédéral (choix des salles en fonction du nombre d'inscrits). Concernant le Critérium PB et MC, Sébastien proposera les lieux en fonction de la localisation des équipes inscrites en décembre.

Pour rappel, dans les compétitions organisées par les clubs pour le compte du comité, si un juge-arbitre a été nommé, le comité fournira les balles (balles plastiques 3 étoiles). L'indemnité reste la même, à savoir 4 € par table.

Compétition	Date	Lieu
Critérium fédéral tour 1	14/15 octobre	Albert (sous réserve de disponibilité de salle)
Critérium fédéral tour 2 à 4	Abbeville, Flixecourt, Vauchelles suivant les inscrits	
Open féminin	2 décembre	Villers Bretonneux
Top Détection Jeunes	3 décembre	Abbeville (non candidate)
Critérium Vétérans	7 janvier	Flixecourt
Finales Critérium PB et MC	14 avril	Doullens (attention, date modifiée)
Challenge PBM	27 mai	Villers Bretonneux
Finales par classement	15 avril	Albert (sous réserve de disponibilité de salle)
Championnat de la Somme	22 avril	Albert
Coupe de la Somme tour 1	Vendredi 27 avril	Villers et ???
Coupe de la Somme tour 2	Samedi 26 mai pm	Albert (attention dispo de salle)

Les qualifications pour les échelons régionaux de certaines compétitions départementales cette année appelle à des commentaires : concernant le Critérium Vétérans, Jean-François trouve que la qualification des deux premiers n'engage pas trop les vétérans à participer. En Picardie, il y avait 8 qualifiés par tableau, ce qui permettaient à certains vétérans d'en faire un objectif de la saison. Concernant les finales par classement, au prorata du nombre d'engagés, la Somme a donc été particulièrement sanctionné (compétition qui n'a pas trop marché au niveau départemental) avec peu de qualifiés. Par contre, l'échelon régional qualifie 8 joueurs sur 24 au fédéral. Il semble donc plus dur de passer la première plutôt que la deuxième marche.

Championnat par équipes

Daniel fait le point sur les inscriptions au championnat. Il y a des défections de certains clubs, problématique en départementale 1. Pour le moment, il n'est pas l'heure de statuer sur leur forfait, les deux clubs concernés vont essayer d'éviter la non-participation. Il reste des places notamment en D3 et D4 messieurs et en D1 jeunes.

Il sera rappelé en assemblée que l'ensemble des compétitions se jouera désormais en balle plastique.

4. Commission financière

Régis précise qu'il présentera un budget globalement à l'équilibre, grâce notamment aux avances concernant les subventions de la saison.

Concernant les déplacements d'Aline, l'achat du véhicule de fonction (Clio) est effectif depuis hier. Cela permettra de proposer aux clubs des frais de déplacements diminués à 0,32€ du kilomètre, tarif unique. Par exemple, pour le cas de Rue, qui avait fait la demande l'an dernier, pour un déplacement de 170 km, cela correspond à une économie de 30 €. Le coût d'une intervention est donc de 55€ au lieu de 85€. Cela reste certes élevé, mais il faut aussi prendre en compte le déplacement d'Aline (2h30 AR). Une solution serait de grouper les interventions avec d'autres clubs sur la journée, ou avec des actions dans les écoles.

5. Questions diverses

Romain fait le point sur la réunion de la CSR concernant la réalisation des poules du championnat par équipe. Il s'agit d'une très longue journée, avec une organisation millimétrée dans la construction des poules. Il apparait que cette construction est fastidieuse (demandes des clubs en fonction des contraintes, volonté de préserver un serpent en fonction des positions de chacun en phase 2...) et finalement les R3 et R4 se font assez rapidement en fonction des anciennes régions. Par exemple, pour la R4, il y avait un club picard en trop pour faire un multiple de 8. C'est donc Bouzincourt (qui souhaitait jouer avec le Nord Pas de Calais le dimanche matin) qui a intégré une poule NPdC. Jean-François indique que cette répartition très locale risque d'augmenter le nombre de descentes de la Somme (traditionnellement entre 3 et 4). Il faudra en surveiller les conséquences.

Aline précise les dates de stage qui n'ont pas été intégré dans le Calendrier du Reflets :

- 25 au 27 octobre à Amiens (interne)
- 4 et 5 Janvier en externe
- 8 et 9 Mars en externe
- 2 au 4 mai à Amiens (interne)

Romain reprend la parole pour quelques informations concernant le pôle Espoirs, qui semble plus que jamais menacé à Amiens, non pas par les dotations, mais plutôt par la volonté de certains élus de ligue de tout rassembler à Wattignies. De plus, à partir de cette année, les pensionnaires du pôle devront payer leurs stages ligue (qui étaient avant intégrés à l'inscription au Pôle). Il faut savoir que ce sont des vrais budgets pour les familles, à hauteur parfois de 300 € pour 5 jours à Béthune ! Là aussi, la question va se poser pour les familles aux revenus modestes. Certains clubs prendront en charge une partie des frais mais pas tous.

Romain se pose aussi des questions concernant l'attribution des subventions. Si le Conseil Départemental a confirmé l'attribution, le CNDS ne subventionnera que le projet commun au Conseil Départemental, les projets Coupe de la Somme et Sport Adapté n'ont pas été retenus. La subvention s'élèvera à 2200€.

Romain souhaite compléter avec Régis les bilans d'action, car le CNDS et le Conseil départemental demandent des budgets analytiques. Régis travaille déjà selon ce classement, ce qui rendra plus simple la remise des justificatifs afin de toucher le solde des subventions. Régis et Romain se verront rapidement afin de finaliser ces bilans.

Enfin, Romain a eu Jean DOUILLY au téléphone, concernant le décès brutal de Christophe CLOSSET, joueur d'Abbeville. Il a demandé au président de ligue de lui préparer un aperçu des sommes qui seront reversés au Comité pour le bénéfice du développement des structures jeunes (détection départementale...)
Jean se charge de faire un point rapide avec le trésorier général de la ligue afin de nous apporter quelques chiffres lors de l'assemblée générale.

La réunion s'achève à 12h.